



COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL

Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel



Un autre Sahel est possible



EQUIPE DE REDACTION

Brahima CISSE, *Analyste Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques.*

brahima.cisse@cilss.int
cissebra@hotmail.com

Ngaye TORDINA, *Analyste Marchés Agricoles et Bétail.* ngaye.tordina@cilss.int

Dieudonné KAM, *Assistant Commerce Intra-régional et Gouvernance Routière des produits Agro-Sylvo-Pastoraux et Halieutiques.*
dieudonne.kam@cilss.int

Zazouli Dan Tata Mahamadou Siradja, *Chef au ProDAF-FIDA Niger, volet intégration régionale par les échanges agrosylvopastoraux.*
dantata.zazouli@prodaf.net;
Zazouli2007@gmail.com

RE-LECTURE

Dr Sibiri Jean OUEDRAOGO,
Coordonnateur par intérim du Programme Accès aux Marchés,
sibirijeaneuedraogo@gmail.com
sibiri.ouedraogo@cilss.int

Bulletin mensuel de *Mai 2018*

Les échanges intra-régionaux de produits agricoles et d'élevage au Sahel et en Afrique de l'Ouest



PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



Canada



INTRODUCTION

Dans la Déclaration de Malabo (Guinée Equatoriale) de juin 2014, les pays africains se sont engagés à tripler, d'ici 2025, le niveau des échanges intra-africains de produits et services agricoles, à accélérer la mise en place d'une Zone de libre-échange continentale (ZLEC) et à adopter un système de tarif extérieur commun (TEC) à l'échelle du continent. En effet, l'intégration commerciale est reconnue comme un puissant levier de croissance, de développement et de réduction de la pauvreté.

Le commerce intra-régional est donc essentiel pour assurer un approvisionnement régulier des différents marchés de la région, contribuant ainsi à garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population par la disponibilité et l'accessibilité des produits. En outre, le développement du commerce intra-régional des produits agro-pastoraux et de la pêche contribue à la création de nombreux emplois le long des différentes chaînes de valeur et contribue à la lutte contre la pauvreté.

La région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest peut se nourrir elle-même de sa production régionale agricole, de bétail/viande que de produits halieutiques. Cet atout permet à la région d'être résiliente aux facteurs négatifs du marché mondial. A cette fin, conformément au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO (SLEC), les produits agricoles et alimentaires de la région doivent pouvoir circuler librement des zones de production vers les zones de consommation et des zones excédentaires vers les zones déficitaires.

Mais la circulation intra-régionale des produits agro-pastoraux et de la pêche est entravée par de nombreuses barrières, d'ordre physique et non physique, les barrières tarifaires et non tarifaires, l'insuffisance d'informations sur la dynamique du commerce intra-régional, les opportunités commerciales, ainsi que l'insuffisance dans la transformation des produits locaux. La combinaison de tous ces facteurs contribue à la hausse des prix de revient des produits, réduisant la compétitivité des produits de la région au détriment des produits importés et limitant les gains en revenus, la création d'emplois le long des chaînes de valeurs et même l'accès aux populations vulnérables.

De plus, le suivi et la mesure du niveau du commerce intra-régional et en particulier de l'intégration régionale, constituent également un défi majeur pour la réussite de la mise en œuvre aussi bien des engagements de Malabo que des politiques régionales et nationales. Sur ce point, il existe un large consensus sur le fait que les données sur le commerce intra-régional sont insuffisamment collectées du fait de la sous-déclaration et/ou du non-enregistrement du commerce formel ainsi que l'absence d'informations sur le commerce informel. Il apparaît alors évident que les données sur le commerce intra-africain, présentent des insuffisances et par conséquent sous estimées dans les bases de données, nationales, régionales et internationales telles que COMTRADE.

En effet il s'agit de faciliter les flux de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques des zones excédentaires vers les zones déficitaires ou les centres de consommation.

Sur la base d'une méthodologie rigoureuse, le Programme Régional d'Appui (PRA-Marchés) du CILSS, avec l'appui de l'USAID, de la Banque Mondiale (BM), du CANADA, de la Banque Africaine de Développement (BAD) et le FIDA à travers le ProDAF/Niger met en œuvre un système régional de collecte journalière des données sur le volume et la valeur des flux transfrontaliers des produits agricoles, halieutiques et du bétail ainsi que les entraves le long des douze (12) principaux corridors commerciaux (cf tableau n°1). Egalement, Il y mène des activités de plaidoyer pour la levée des barrières et le renforcement de capacités des acteurs des chaînes de valeur. La collecte des données est réalisée par les acteurs du secteur privé appartenant aux organisations socioprofessionnelles et les interprofessions dont les membres œuvrent dans le commerce transfrontalier. La collecte est faite au niveau des points de sortie (frontières) et des marchés stratégiques de différents pays de la région.

Ce bulletin traite la situation des flux échangés durant le mois de Mai 2018. Les principaux produits majeurs ayant fait l'objet de commerce transfrontalier sont essentiellement : cola, niébé, poisson, maïs, mil, oignon, piment, riz, sorgho, souchet, tomate et les vivriers.

Taux mensuel moyen du \$ = 530,996921 FCFA ; \$ = 358,030967 NAIRA ; 1 \$ = 4,465797 GHS

PRINCIPAUX CORRIDORS DE COMMERCIALISATION SUIVIS

Tableau 1: Principaux corridors commerciaux suivis

Produits	Corridors	Distance (Km)	Points de collecte
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Niébé*, Colas*, Oignon*, Volaille*, Œufs*, Tomate*, Manioc*, Banane*, Igbame*, Arachide*, Pomme de terre*	Abidjan-Ouagadougou-Niamey	1 633 (1 100 ET 533)	Abidjan, Bouaké, Niangoloko, Ouamélourou, Mbengué, Banfora, Bobo-Dioulasso, Ouagadougou, Téra, Kantchari
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Colas*, Oignon*	Abidjan-Bamako	1 132	Abidjan, Bouaké, Mbengué, Odiénné, Zegoua, Kadiolo, Loulouni, Kadiana
Maïs, Volaille*, Œufs*, Niébé, Colas, Oignon, Huile de palme, Poisson, Tomate, Piment, Manioc et dérivés, Igbame, Noix de coco, Gombo, Pistache, Carotte, Gingembre, Sésame, Crabes, Épices, Pastèque, Avocat, Chou, Ail, Ananas, Épices, Patate douce, Arachide, Banane, tourteaux coton	Abidjan-Accra-Lomé-Cotonou-Lagos	1 020 (540 ET 200 ET 155 ET 125)	Abidjan-Anyama, Noé, Kasso, Kodjoviakopè, Sanvée-kondji, Djaffé, PK18, Sango-Attan, Lagos-Mile12, Gogounou, Parakou, Ouenra, Déras, Glazoué, Bantè, Savè, Péhunco, Malanville, Ouaké
Maïs, Bétail, Niébé, Colas*, Oignon, Igbame, Manioc*, Tomate, Orange*, Pastèque*, Volaille*, Œufs*, Arachide*, Pomme de terre*	Ouagadougou-Accra	1 004	Djibo, Dori, Ouagadougou, Bittou, Léo, Techiman, Kumasi, Bantama, Anloga, Ashaiman, Accra-CMB, Agbogbloshie
Maïs, Bétail, Niébé, Oignon*, Tomate*, Poisson (tilapia)	Ouagadougou-Cotonou	1 064	Pouytenga, Nadiagou, Parakou
Maïs, Mil, Sorgho, Riz, Poisson*	Ouagadougou-Mopti et Bobo-Koutiala	450 ET 165	Bama, Banzon, Orodara
Maïs, Mil, Sorgho, Bétail, Arachide*	Bamako-Dakar	1 350	Kayes, Diboli
Riz*, Maïs*, Mil*, Sorgho*, Bétail, pomme de terre*	Bamako-Conakry	1 003	Yanfolila, Kangaba, Kourémalé
Canne à sucre, Aubergine, Pastèque, Mangue, Patate douce, Courge, Volaille, Œufs, Soja, Épices, Bissap, Citron, Moringa, Taro, Niébé, Bétail, Oignon, Souchet, Poivron, igname, farine de manioc (gari)	Tahoua– Sokoto	222	Konni, Galmi Bangui, Guidan Takwassara, Sabon Guida (Erofa)
	Maradi– Katsina-Kano	217	Korghom, Dan Issa, Guidan Kané, Kano
	Zinder- Daura-Kano	234	Adaré, Dan Barto, DMDA
	Kano-Magaria-Zinder	265	Dachi, DMDA

* Les flux de ces produits ne sont pas encore documentés sur le corridor indiqué

INDICATEURS DE PERFORMANCE SUIVIS

La mise en œuvre des activités de promotion du commerce intra-régional des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques permet de renseigner par pays et mensuellement, trimestriellement et annuellement les principaux indicateurs suivants :

- ✓ Valeur et volume du commerce intra-régional des produits ciblés ;
- ✓ Valeur et volume du commerce intra-régional réalisé par les femmes dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre moyen de points de contrôle illégaux (par 100 km) le long des corridors ;

- ✓ Montant moyen des paiements illégaux (par 100 km) le long des corridors ;
- ✓ Temps moyen d'acheminement (heures) des produits ciblés le long des corridors ;
- ✓ Temps moyen de traversée (minute) des frontières le long des corridors ;
- ✓ Coût moyen du transport par 100 km le long des corridors dans les produits ciblés ;
- ✓ Nombre de personnes formées sur les thématiques liés au commerce agricole ;
- ✓ Nombre de protocoles, procédures et documents commerciaux régionaux simplifiés distribués ;
- ✓ Nombre d'actions de sensibilisation/plaidoyer réalisées aux frontières et le long des corridors ;
- ✓ Nombre de panneaux d'affichage géant de diffusion des textes communautaires et messages clés.

FLUX COMMERCIAUX DES PRODUITS AGRICOLES ET HALIEUTIQUES

Volume (tonnes) total du mois: **41 086**

Variation mensuelle: **-20%**

Valeur totale (\$) du mois: **16 687 110**

Variation mensuelle: **-19%**

Principaux produits commercialisés :

Produits	Volume	Valeur USD (\$)	%Valeur
Cola	261	27 950	0%
niébé	3 135	2 067 320	12%
Poisson	169	596 760	4%
Mais	14 416	4 110 789	25%
Mille	4 609	1 767 191	11%
Oignon	5 295	2 274 318	14%
Piment	951	668 434	4%
Riz	708	454 589	3%
Sorgho	5 397	1 750 996	10%
Tomate	40	28 533	0%
Produits divers	6 105	2 940 228	18%
Total général	41 086	16 687 110	100%

Le moi de mai 2018 est caractérisé par une baisse des flux transfrontaliers de produits agricoles en terme de volume et la valeur par rapport au mois passé.

En effet, le volume total des produits agricoles échangés a considérablement régressé de 51 857 tonnes à 41 086 tonnes, soit une diminution de -20%. La valeur total des produits a également suivi la meme variation de l'ordre de -19%.

Les produits dominants sont le maïs (25%), l'oignon (14%) et les divers produits (18%).

Cette variation négative et saisonnière du volume et de la valeur des flux transfrontaliers par rapport au mois passé, est surtout lié à la période de soudure au sahel qui est caractérisée par la rareté.

Pays exportateurs :

Pays	Volume	Valeur USD (\$)	%Valeur
Benin	1 943	1 073 191	6%
Burkina Faso	7 139	3 266 611	20%
Cote d'Ivoire	5 650	1 334 750	8%
Ghana	2 982	1 422 415	9%
Niger	6 570	3 351 701	20%
Nigeria	16 231	5 753 692	34%
Togo	572	484 751	3%
Total général	41 086	16 687 110	100%

Les principaux pays exportateurs et fournisseurs des produits agricoles pendant le mois de mai 2018 sont le Nigeria avec 34% de la valeur totale des échanges, ensuite viennent le Niger et le Burkina Faso avec chacun 20% de la valeur totale des échanges.

Pays importateurs :

Pays	Volume	Valeur USD (\$)	%Valeur
Benin	2 121	1 352 226	8%
Burkina Faso	6 937	2 071 550	12%
Ghana	6 894	3 191 049	19%
Guinée	17	3 157	0%
Mali	1 668	476 306	3%
Niger	18 375	6 331 334	38%
Nigeria	3 501	2 077 188	12%
Sénégal	660	176 303	1%
Togo	915	1 007 998	6%
Total général	41 086	16 687 110	100%

Les pays importateurs des produits vivriers au cours de ce mois de mai 2018 restent le Niger (38%), le Ghana (19%), le Nigeria et le Burkina Faso (avec 12%).

FLUX COMMERCIAUX DE BETAIL

Nombre de têtes du mois: **137 665**
Variation mensuelle: **-29%**

Valeur (\$) totale du mois: **41 220 771**
Variation mensuelle: **-18%**

Principaux animaux commercialisés :

Type d'animal	Nbe têtes	Valeur USD (\$)	%Valeur
Bovin	57 455	32 105 665	78%
Caprin	18 667	1 145 667	3%
Ovin	61 543	7 969 439	19%
Total général	137 665	41 220 771	100%

Au cours du mois de mai 2018, le nombre de tete du bétail échangés tout comme la valeur ont connu une régression par rapport au mois passé 2018. En effet, le nombre de tete est passé de 193 835 à 137 665, soit une variation de l'ordre de -

29%. En terme de valeur, on note également une variation de -18% par rapport au mois d'Avril 2018. Cette situation s'explique en partie par le dysfonctionnement de dispositif de collecte des données dans la zone des corridors Niger-Nigeria. Tout comme pour les mois passés, les échanges commerciaux du bétail durant le mois d'Avril ont concerné essentiellement les bovins qui représentent 78% de la valeur totale des échanges, ensuite les ovins qui représentent 19% et les caprins avec 3%.

Pays exportateurs

Pays	Nbre têtes	Valeur USD (\$)	%Valeur
Benin	1 638	619 825	2%
Burkina Faso	75 873	19 985 961	48%
Mali	57 611	20 204 391	49%
Niger	2 543	410 594	1%
Total général	137 665	41 220 771	100%

Le Mali et le Burkina Faso sont les principaux pays fournisseurs du bétail avec respectivement 49% et 48% de la valeur totale des échanges enregistrés au cours du moi de Mai 2018. Ensuite viennent le Benin (2%) et le Niger (1%). Ces données n'intègrent pas celles des corridors Niger-Niger qui connaissent un dysfonctionnement depuis un certain temps.

Pays importateurs

Pays	Nbe têtes	Valeur USD (\$)	%Valeur
Benin	350	33 391	0%
Burkina Faso	1 738	167 999	0%
Cote d'Ivoire	68 319	19 052 272	46%
Ghana	15 712	6 693 173	16%
Guinée	13 551	3 626 804	9%
Nigeria	3 199	1 098 809	3%
Sénégal	20 534	8 910 048	22%
Togo	14 262	1 638 276	4%
Total général	137 665	41 220 771	100%

Au titre du mois de Mai 2018, la Cote d'Ivoire reste le premier pays importateur du bétail avec 46% de la valeur totale, suivi du Sénégal (22%) et du Ghana (16%).

CONCLUSION – FLUX COMMERCIAUX GLOBAUX

Valeur (\$) totale du mois: **57 907 882 \$**

Variation mensuelle: **-16%**

Désignation	Volume/Nbre de tête	Valeur USD (\$)	% Valeur
Flux principaux produits agricoles et halieutiques			
Cola	261	27 950	0%
niébé	3 135	2 067 320	12%
Poisson	169	596 760	4%
Mais	14 416	4 110 789	25%
Mille	4 609	1 767 191	11%
Oignon	5 295	2 274 318	14%
Piment	951	668 434	4%
Riz	708	454 589	3%
Sorgho	5 397	1 750 996	10%
Tomate	40	28 533	0%
Produits divers	6 105	2 940 228	18%
Total général	137 665	41 220 771	100%
Flux commerciaux du bétail			
Bovin	57 455	32 105 665	78%
Caprin	18 667	1 145 667	3%
Ovin	61 543	7 969 439	19%
Total général	137 665	41 220 771	100%
Total Général		57 907 882	

Globalement, les échanges transfrontaliers au cours du mois de Mai 2018 ont connu un ralentissement. La valeur totale est de 69 234 284 \$ à 57 907 882 \$ soit une variation de -16%. Ce ralentissement s'explique en partie par le fait que les données de la zone des corridors Niger-Nigeria ne sont pas intégrées.